

ACTUALITÉS

Colza

Semez aux dates conseillées pour éviter les dégâts de grosses altises. Surveillez les limaces

Maïs

Comptez les larves de pyrales et de sésamies pour évaluer le risque pour 2020.

Adventice : ambroisie à feuilles d'armoise

Signalez-nous la présence d'Ambroisie sur vos parcelles à bsv-gc@pl.chambagri.fr

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant [ici](#)

COLZA

Méthodes alternatives



Quelques rappels :

- Pensez à semer quelques graines d'une variété très précoce à floraison ; celle-ci attirera les méligèthes qui joueront leur rôle de pollinisateurs et n'attaqueront pas les boutons floraux de vos colzas.
- La première méthode de lutte contre les grosses altises est la date de semis : semer aux dates conseillées (avant le 01/09) permet la plupart du temps d'être sortie de la période sensible (colza à 4 feuilles ou plus) au moment de l'arrivée des grosses altises. N'hésitez pas à (re)consulter le document dédié « Colza : gagner la course contre les grosses altises » : https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Pays_de_la_Loire/022_Inst-Pays-de-la-loire/RUBR-RD-innovation/Productions-vegetales/2016_brochure_colza_et_altises_hiver.pdf

R

Des analyses de larves faites en Pays de la Loire depuis 2 ans montrent que les populations de grosses altises résistantes aux pyrèthrinoides sont bien installées dans notre région.

« Comment renouveler son Certiphyto ?

Détail des 3 voies possibles en cliquant [ici](#) »

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :
<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv/>



• Limaces

La surveillance doit commencer avant le semis et se poursuit jusqu'à la fin de la période de risque (4 feuilles du colza).



Pour piéger efficacement, il faut :

- > Bien plaquer les pièges au sol pour conserver l'humidité et isoler des écarts de températures,
- > Couvrir 1 m² avec les pièges et positionner les pièges à la fois en bordure (premières attaques de limaces) et à l'intérieur de la parcelle,
- > Garder la surface sous le piège humide (possibilité de tremper le piège dans l'eau),
- > Faire le comptage le matin (avant les températures trop élevées).

Évaluer le risque de présence de limaces sur sa parcelles : [Grille ACTA-De Sangosse](#)

Évaluation du risque climatique : la sécheresse de l'été et le temps sec annoncé dans les jours à venir sont des conditions défavorables aux limaces. Vigilance tout de même si des pluies orageuses venaient à se déclencher en particulier dans les parcelles avec couverts végétaux.

Évaluer le risque sur sa parcelle, c'est prendre en considération :

- > l'évolution des captures,
- > le stade de la culture,
- > la vigueur et la capacité de compensation de la plante,
- > les conditions météo en cours et à venir,
- > la présence d'auxiliaires.



Les auxiliaires prédateurs des limaces sont les oiseaux, reptiles, petits mammifères, insectes coléoptères (dont les carabes et les staphylins), araignées...



Carabe



Staphylin odorant

Méthodes alternatives



- ◆ Préparation fine du sol en surface pour éviter les refuges aux limaces
- ◆ Soigner le semis pour une levée rapide et un bon démarrage de la culture et ainsi limiter la durée de la phase sensible.
- ◆ Utilisation du phosphate ferrique.

Période de risque

De la germination au stade 3 feuilles

Seuil de risque

Il n'existe pas de seuils de risque pour les limaces. L'intérêt d'une intervention s'évalue en fonction du stade de la culture, des populations de limaces présentes, du niveau de risque à la parcelle, des conditions climatiques à la levée, des dégâts observés et de la dynamique de pousse du colza.



Maïs

Stade phénologique et état des cultures

Les stades vont de fin de floraison à grain pâteux. Les symptômes de stress hydrique sont très marqués sur une majorité de parcelles.

• Pyrale et sésamie

Avant la récolte, pensez à faire un **bilan des infestations larvaires** dans votre parcelle afin d'estimer votre niveau de risque pour la prochaine campagne.

On considère qu'au-delà de 0,8 larve par plante, le seuil de risque pour l'année suivante est atteint.

Des comptages larvaires ont déjà été réalisés. Des larves à différents stades et des chrysalides (voir photo page suivante) ont été observées. C'est le signe de la présence d'une deuxième génération.

Méthode de comptage

Les suivis de pieds attaqués doivent se faire dans différentes zones de la parcelle éloignées les unes des autres et des bordures

Sur une parcelle :

1. observez 20 plantes sur 5 zones éloignées les unes des autres et des bordures (total : 100 plantes). Notez la présence de dégâts (trou d'entrée d'une larve, tige cassée, sciure...).
2. Prélevez 5 plantes au hasard par zone pour les disséquer et comptez le nombre de larves dans les tiges et dans les épis. Il est intéressant de distinguer les larves de pyrales des larves de sésamies

Merci de faire remonter vos comptages larvaires [sur ce lien](#).

Les données recueillies permettront d'alimenter le BSV Bilan et d'informer sur la pression pyrale et sésamie pour l'an prochain.

En cas de soucis, n'hésitez pas à nous contacter : bsv-gc@pl.chambagri.fr



CAPDL

Larve de pyrale (18-20mm au dernier stade larvaire)



Soufflet Atlantique

Larve de sésamie (30-40mm au dernier stade larvaire)

Méthodes
alternatives



La première méthode de lutte contre les pyrales et les sésamies est le broyage fin des résidus de cannes après récolte.



Tiges cassées à mi hauteur (dû à la présence de larves de pyrale)



Larve de pyrale



Larve de sésamie



Dégâts et larves sur épis
Ne pas oublier de regarder les épis.



Chrysalide

Si elle est vide, c'est le signe de la présence d'une 2ème génération (2ème vol) en août.



Larve de pyrale au niveau du collet

Bien ouvrir les cannes de maïs jusqu'au collet, même en maïs ensilage





ADVENTICES

Ambroisie à feuilles d'Armoise (*Ambrosia artemisiifolia*)

L'ambroisie à feuilles d'armoïse est une adventice dont le pollen peut provoquer des allergies. La maîtrise de cette plante représente un enjeu majeur en matière de santé publique.

Une note nationale sur l'identification de cette plante, les stratégies de lutte et différentes sources d'informations sur le sujet est consultable [ici](#).



source : Infloweb



Signalez-nous la présence d'**Ambroisie** sur vos parcelles à bsv-gc@pl.chambagri.fr

Des prélèvements sur des parcelles où une difficulté de désherbage est signalée pourront être réalisés dans le cadre de la SBT afin de déterminer l'apparition d'éventuelles résistances.



Retrouvez toute l'actualité de la protection intégrée des cultures en cliquant [ici](#).

Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2019 PAYS DE LA LOIRE

Rédacteur : Alexia BARRIER - CAPDL - bsv-gc@pl.chambagri.fr

Directeur de publication : Claude COCHONNEAU - président de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire

Groupe technique restreint : Arvalis, Chambre d'agriculture 53, Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, Coop de France Ouest, Négoce Ouest, Terres Inovia



Observateurs : Agriculteurs, Agrial, AgriNégoce, AMC, Arvalis, Bernard Agriservice, Brouard AgroSolutions, CAM, CAPL, CAVAC, CA 53, CAPDL, CER France 53 et 72, Coop Herbauges, GEVES, Hautbois SAS, Pelé Agri-Conseil, SAS Jeusselin, SCPA, Soufflet, Terrena.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Agence française pour la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Écophyto.